



Van Lanschot

Informations en matière de durabilité concernant la Gestion de patrimoine utilisant des fonds profilés

Van Lanschot
Anvers, septembre 2023

Table des matières

Résumé.....	3
Pas d'objectif d'investissement durable	5
Décarbonation sur la voie du zéro émission nette	5
Alignement sur les directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales et sur les principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme	5
Incidences défavorables sur les thèmes de durabilité	5
Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier	6
Stratégie d'investissement	7
Part des investissements	8
Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales	9
Méthodologies	10
Sources de données et traitement	11
Limites de la méthodologie et des données.....	12
Due diligence	13
Politique d'engagement	14

Résumé

La « Gestion de patrimoine utilisant des fonds profilés » (le « Produit financier ») relève de l'article 8 du règlement SFDR. Ce Produit financier **promeut des caractéristiques environnementales ou sociales**, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. Le Produit financier investira toutefois **au moins 10 %** des avoirs dans des **investissements durables** au sens de l'article 2(17) du règlement SFDR.

Le Produit financier promeut les **caractéristiques environnementales** figurant dans la notation ESG MSCI :

- atténuation du changement climatique et atténuation de celui-ci conformément à l'Accord de Paris sur le climat (émissions de carbone, empreinte carbone des produits, financement de l'impact environnemental, vulnérabilité aux changements climatiques et opportunités écologiques/de transition telles que les technologies propres, les bâtiments verts et les énergies renouvelables) ;
- utilisation durable et protection des ressources hydriques et marines (stress hydrique) ;
- transition vers une économie circulaire (approvisionnement en matières premières) ;
- prévention et lutte contre la pollution (pollution et déchets, émissions toxiques et déchets, matériaux d'emballage et déchets et déchets électroniques) ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes (biodiversité et utilisation des terres)

Le Produit financier promeut les **caractéristiques sociales** figurant dans la notation ESG MSCI :

- travail décent, en ce compris le capital humain (gestion du travail, santé et sécurité, développement du capital humain, normes de travail sur la chaîne d'approvisionnement) ;
- niveaux de vie adéquats et bien-être pour les utilisateurs finaux, en ce compris la responsabilité des produits (sécurité et qualité des produits, sécurité chimique, protection financière du consommateur, respect de la vie privée et protection des données, investissements responsables, risques sanitaires et démographiques)
- autres thèmes sociaux, dont l'opposition de certaines parties prenantes (approvisionnement controversé et relations communautaires) et les opportunités sociales (accès aux communications, aux finances et aux soins de santé, et opportunités en matière d'alimentation et de santé).

Les investissements durables que le Produit financier vise en partie contribuent d'une part à l'**atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci** (conformément à l'Accord de Paris sur le climat). D'autre part, le Produit financier vise également des **investissements socialement durables**.

Il n'existe pas actuellement **de part minimum d'investissements durables conformes à la taxonomie de l'UE**.

La politique d'évaluation des pratiques en matière de **bonne gouvernance** repose sur l'application de la MSCI ESG Leaders Methodology, qui applique un taux de 50 % de « best-in-class » selon les notations ESG MSCI. Les entreprises qui, selon la notation ESG MSCI, obtiennent une note relativement faible en matière de critères de gouvernance par rapport à leurs homologues sectorielles sont dans ce cas exclues, tandis que les « chefs de file » sont conservés.

La **stratégie d'investissement** du Produit financier consiste en un portefeuille à gestion active de titres cotés en bourse (principalement des actions et des obligations, ou d'autres fonds qui investissent en actions ou obligations), avec une allocation d'actifs conforme au profil de risque.

Pour mesurer le degré de réalisation des caractéristiques promues, le Produit financier utilise plusieurs **indicateurs de durabilité**.

Pour **surveiller** la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, les investissements du Produit financier seront contrôlés à l'aune des critères ESG. Chaque investissement effectué par le Produit financier a passé avec succès le test ESG. Les principales sources de données utilisées par le Produit financier sont MSCI ESG Research et ISS Datadesk.

En contrôlant de cette manière la qualité des données et en utilisant les données de façon cohérente, les **limites des données** indiquées ci-dessous n'ont pas d'influence sur la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit financier.

L'**engagement** est à la fois direct et indirect par le biais de groupes de collaboration internationaux. Le Produit financier rédige un rapport annuel sur ses activités d'engagement.

Ce document présente de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit financier et sur la manière de les soutenir.

Pas d'objectif d'investissement durable

Le Produit financier promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. Le Produit financier s'engage néanmoins à investir une partie de ses avoirs dans des investissements durables au sens de l'article 2(17) du *Sustainable Finance Disclosure Regulation* – SFDR.

Décarbonation sur la voie du zéro émission nette

Les caractéristiques environnementales promues par le Produit financier visent en premier lieu à contribuer à la réalisation des objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Même si aucun indice n'a été répertorié comme indice de référence, le Produit financier vise d'ici 2025 une intensité carbone de l'ensemble du portefeuille conforme à la trajectoire de l'indice de référence de l'UE aligné sur l'Accord de Paris. Cette trajectoire part d'une intensité carbone inférieure de 50 % à celle de l'indice de référence officiel du Produit financier en 2021, avec une diminution annuelle de 7 % par la suite. Les positions du Produit financier empêchant la réalisation de cet objectif seront vendues.

Alignement sur les directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales et sur les principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Le Produit financier exclut des entreprises en appliquant des critères d'exclusion stricts, dont certains indicateurs défavorables importants.

Incidences défavorables sur les thèmes de durabilité

Les investissements durables que le Produit financier entend en partie réaliser doivent répondre à nos normes « do no significant harm » (DNSH) et à nos critères d'investissement durable, en plus du respect de pratiques de bonne gouvernance. Le processus d'investissement du Produit financier applique un filtre qui exclut les entreprises actives notamment dans les secteurs des armes (tous les types), du tabac et de l'alcool (voir supra pour la liste complète des exclusions).

La due diligence et le monitoring du Produit financier comprennent, à l'annexe 1, tableau 1, les PAI (« Principal Adverse Impact Indicators », principaux indicateurs d'incidences négatives) 1-6 en matière d'émissions de gaz à effet de serre, le PAI 7 en matière de biodiversité, le PAI 8 en matière d'eau, le PAI 9 en matière de déchets et les PAI 10-14 en matière de questions sociales et de ressources humaines.

Le processus d'investissement du Produit financier a recours à une combinaison des principaux indicateurs d'incidences négatives indiqués dans ce qui précède et de mesures ESG générales pour déterminer les incidences négatives existantes et potentielles sur les facteurs de durabilité, avec un monitoring du nombre de controverses graves et très graves pour chaque objectif d'investissement.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le Produit financier promeut les **caractéristiques environnementales** figurant dans la notation ESG MSCI :

- atténuation du changement climatique et atténuation de celui-ci conformément à l'Accord de Paris sur le climat (émissions de carbone, empreinte carbone des produits, financement de l'impact environnemental, vulnérabilité aux changements climatiques et opportunités écologiques/de transition telles que les technologies propres, les bâtiments verts et les énergies renouvelables) ;
- utilisation durable et protection des ressources hydriques et marines (stress hydrique) ;
- transition vers une économie circulaire (approvisionnement en matières premières) ;
- prévention et lutte contre la pollution (pollution et déchets, émissions toxiques et déchets, matériaux d'emballage et déchets et déchets électroniques) ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes (biodiversité et utilisation des terres)

Aucun indice de durabilité spécifique n'est désigné comme point de référence en ce qui concerne la réalisation des caractéristiques environnementales précitées.

Le Produit financier promeut les **caractéristiques sociales** figurant dans la notation ESG MSCI :

- travail décent, en ce compris le capital humain (gestion du travail, santé et sécurité, développement du capital humain, normes de travail sur la chaîne d'approvisionnement) ;
- niveaux de vie adéquats et bien-être pour les utilisateurs finaux, en ce compris la responsabilité des produits (sécurité et qualité des produits, sécurité chimique, protection financière du consommateur, respect de la vie privée et protection des données, investissements responsables, risques sanitaires et démographiques)
- autres thèmes sociaux, dont l'opposition de certaines parties prenantes (approvisionnement controversé et relations communautaires) et les opportunités sociales (accès aux communications, aux finances et aux soins de santé, et opportunités en matière d'alimentation et de santé).

Aucun indice de durabilité spécifique n'est désigné comme point de référence en ce qui concerne la réalisation des caractéristiques sociales précitées.

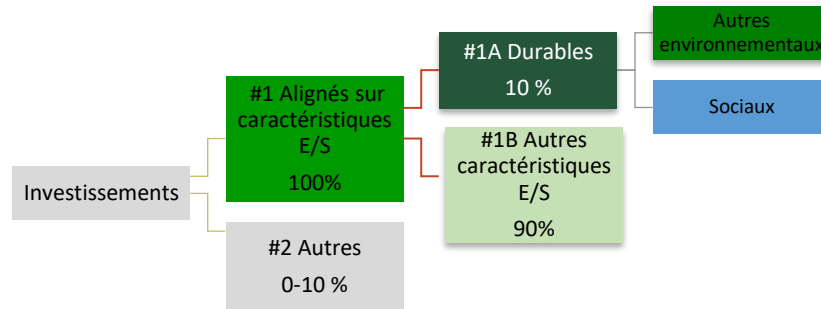
Stratégie d'investissement

Le Produit financier propose un portefeuille à gestion active de titres cotés en bourse (principalement des actions et obligations ou d'autres fonds qui investissent en actions ou obligations) avec différentes allocations d'actifs allant de « très défensive » à « offensive ». Le Produit financier promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales en intégrant sa politique ESG dans le processus d'investissement selon quatre piliers :

Le Produit financier n'investit pas dans des entreprises impliquées dans des controverses ESG très graves concernant l'impact défavorable des activités, produits et services de ces entreprises sur l'environnement, la société et/ou la gouvernance. D'autres exclusions sont encore appliquées pour garantir la préservation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit financier. Enfin, la politique du Produit financier autorise uniquement des investissements dans des entreprises qui satisfont à la méthodologie MSCI ESG Leaders, avec application d'une proportion de 50 % des meilleures entreprises (best-in-class) sur la base des notations ESG MSCI.

Part des investissements

Le Produit financier investit dans des instruments alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales de la stratégie d'investissement, comme décrit ci-dessus. Le Produit financier investira toutefois au minimum 10 % des avoirs dans des investissements durables au sens de l'article 2(17) du règlement SFDR.



Les investissements durables que le Produit financier vise en partie contribuent d'une part à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci (conformément à l'Accord de Paris sur le climat). D'autre part, le Produit financier vise également des investissements socialement durables. Le Produit financier ne peut détenir plus de 10 % de liquidités, auxquelles aucune garantie environnementale et sociale minimale n'est appliquée.

Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Les performances ESG du Produit financier sont contrôlées en permanence pendant toute la durée de vie du Produit financier.

Le mécanisme de contrôle interne réside notamment dans l'application cohérente et le suivi de la méthodologie MSCI ESG Leaders. Cette méthodologie est revue chaque année en mai et adaptée provisoirement par la suite en août, novembre et février. Le gestionnaire du Produit financier dispose à chaque fois de trois mois pour effectuer les modifications nécessaires. Ce dernier vérifie et certifie la mesure dans laquelle le Produit financier respecte les critères ESG imposés figurant dans le prospectus et la documentation officielle.

Méthodologies

La méthodologie utilisée pour mesurer le degré de réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit financier est la MSCI ESG Leaders Methodology, qui repose pour sa part sur la MSCI ESG Ratings Methodology.

L'application de la MSCI ESG Leaders Methodology à un univers d'investissement déterminé vise, au travers notamment d'une stratégie best-in-class, à ne sélectionner que les meilleures entreprises (par rapport à leurs pairs) sur le plan des caractéristiques ESG. Nous appliquons en l'occurrence un taux de 50 % de best-in-class. Cela signifie que seules les 50 % d'entreprises les mieux notées entrent en ligne de compte pour un investissement. Les notations ESG MSCI (et donc la méthodologie qui les sous-tend) sont utilisées à cette fin. Les notations ESG MSCI servent à mesurer la manière dont une entreprise gère les risques et les opportunités ESG pertinents d'un point de vue financier. MSCI utilise une méthodologie fondée sur des règles pour identifier les chefs de file (« leaders ») et les retardataires (« laggards ») du secteur en fonction de leur exposition aux risques ESG et de la manière dont ils gèrent ces risques par rapport à leurs homologues sectoriels. Les notes ESG MSCI vont de « leader » (AAA, AA) à « retardataire » (B, CCC), en passant par « moyen » (A, BBB, BB).

Les indicateurs des principales incidences défavorables sont suivis tant au niveau des entreprises qu'au niveau du portefeuille.

L'intensité carbone du Produit financier dans son ensemble est le principal paramètre pour les émissions de carbone et est calculée sur la base du chiffre d'affaires (intensité carbone moyenne pondérée). Ce paramètre est utilisé dans le cadre de l'ambition de zéro émission nette du Produit financier à l'horizon 2050.

Des étapes d'engagement sont utilisées pour mesurer le succès de celui-ci. Tous les contacts dans le cadre de l'engagement sont enregistrés et classés : Étape 1 (l'entreprise est informée), Étape 2 (l'entreprise reconnaît la question), Étape 3 (l'entreprise s'engage à apporter des améliorations) et Étape 4 (preuve d'amélioration).

Sources de données et traitement

Les principales sources de données utilisées pour réaliser chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit financier sont MSCI ESG Research et ISS DataDesk.

MSCI ESG Research et ISS DataDesk font partie des principaux fournisseurs mondiaux d'études et de données ESG. Toutefois, pour garantir la qualité des données, le gestionnaire ne se fie pas uniquement à leur statut de leaders. Il effectue occasionnellement des études de marché servant de base à des analyses.

Les données sont traitées de manière cohérente. Le traitement sera en outre automatisé en 2023.

Une part inconnue des données utilisées repose sur des estimations.

Limites de la méthodologie et des données

Les données ESG fournies par des parties externes ne sont pas parfaites. Une enquête de due diligence est par conséquent effectuée concernant les données utilisées dans le processus ESG du Produit financier. En surveillant de cette manière la qualité des données et en utilisant ces données de manière cohérente, les limites des données indiquées ci-dessous n'ont pas d'influence sur la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit financier.

Les limites générales sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- Incohérences entre fournisseurs de données. Les notes ESG peuvent momentanément varier fortement d'un fournisseur de données à l'autre.
- Données incorrectes. Les données collectées par des parties externes peuvent diverger des données publiées par l'entreprise. Cette situation peut aboutir à un dialogue avec les entreprises concernées afin de les aider à améliorer la communication d'informations, ainsi qu'à une concertation avec les fournisseurs de données pour qu'ils corrigent leurs données et en améliorent la qualité.
- Couverture insuffisante. Les entreprises ne sont pas toutes suivies par les principaux fournisseurs de données ESG.
- Biais lié à la capitalisation boursière. En raison de leur volonté de transparence, les grandes entreprises (selon leur capitalisation boursière) ont tendance à fournir des informations plus complètes que les petites et moyennes entreprises, qui disposent de ressources moins importantes pour le faire.
- Hypothèses de modélisation. Les modèles et hypothèses de modélisation peuvent conduire à des résultats très différents lors de l'évaluation des données ESG.
- Omission. Les entreprises ne communiquent pas toutes des informations aux fournisseurs de données.
- Caractère rétrospectif. La plupart des données ESG sont rétrospectives. Le Produit financier encourage dès lors les entreprises à communiquer leurs ambitions et objectifs et à les lier à la rémunération des administrateurs.

Due diligence

Chaque investissement effectué par le Produit financier a passé avec succès le test ESG.

Comme indiqué dans ce qui précède, les contrôles internes sont notamment effectués en appliquant et en suivant la MSCI ESG Leaders Methodology. Le Forum Ethibel réalise également un audit et une certification périodiques et indépendants.

Politique d'engagement

L'engagement est à la fois direct et indirect, au travers de groupes de collaboration internationaux tels que Climate Action 100+. La politique d'engagement se focalise (principalement, mais pas uniquement) sur les secteurs de l'énergie et des services aux collectivités. Le gestionnaire du Produit financier considère en effet le changement climatique comme le principal défi de société actuel.

Au moyen d'un engagement visant tant à sensibiliser (*engagement for awareness*) qu'à produire un changement (*engagement for change*), le gestionnaire du Produit financier cherche à encourager les changements positifs au sein des entreprises.

- obtenir des informations sur la stratégie, la politique et les programmes des entreprises et à mieux les comprendre ;
- faire en sorte que les conseils d'administration et les équipes de direction des entreprises supervisent et gèrent correctement les risques ESG, et que les entreprises saisissent de façon satisfaisante les opportunités environnementales et sociales ;
- encourager les entreprises à appliquer les meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Les activités d'engagement du Produit financier font l'objet d'un rapport annuel.

Van Lanschot Kempen NV, succursale belge - Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen/Anvers

Tél. +32 (0)3 286 78 00 Fax +32 (0)3 281 07 94 info@vanlanschot.be www.vanlanschot.be